- *La plasticité de la compétence transnationale du comité d'entreprise européen,* par **Nicolas MOIZARD,** professeur à l'Université de Strasbourg, directeur de l'Institut du travail, UMR DRES 7354
- *Le triomphe de l'action paulienne en droit des sociétés,* par **Renaud MORTIER,** professeur agrégé de droit privé, directeur du Centre de droit des affaires de Rennes (CDA), président de la Fédération nationale droit du patrimoine (FNDP), membre du Comité du contentieux fiscal, douanier et des changes (CCFDC)
- *La perception du risque de mauvaise gouvernance par le droit comptable,* par **Jean-Louis NAVARRO,** maître de conférences en droit privé (HDR-HC), directeur du double diplôme M2 droit des affaires comparé/LLM droit des affaires en collaboration avec l'Université de Montréal, Université Lumière Lyon 2
- *Service en ligne gratuit contre publicité ciblée : le modèle d'affaires aux pieds d'argile,* par **Emmanuel NETTER,** professeur à l'Université d'Avignon (LBNC, EA 3788)
- *Quelques observations sur l'exclusion d'un associé dans les sociétés professionnelles du secteur de la santé,* par **Yann PACLOT et Véronique MAGNIER,** professeurs à l'Université Paris-Saclay
- *Retour sur un (autre) sac d'embrouilles : la qualification fiscale des titres détenus par l'associé professionnel interne ou dirigeant d'une société,* par **Ariane PÉRIN-DUREAU,** agrégée des facultés de droit, professeur à l'Université de Strasbourg, codirectrice du Master 2 Juriste conseil d'Entreprise-DJCE
- *Le droit luxembourgeois des sociétés doit-il s'émanciper de ses modèles belge et français ?,* par **André PRÜM,** professeur agrégé des facultés de droit de France, professeur à l'Université du Luxembourg
- *Le légataire de parts sociales,* par **Anne RABREAU,** professeur de droit privé – Université de Poitiers, codirecteur du Master II Entreprises et affaires – DJCE
- *La situation de l'associé en cas de procédure collective d'une SCI,* par **Marion de RAVEL d'ESCLAPON,** docteur en droit, avocat au barreau de Strasbourg, chargée d'enseignement à l'Université de Strasbourg
- *Les justes motifs de retrait judiciaire dans la société civile : à la recherche d'un équilibre perdu,* par **Thibault de RAVEL d'ESCLAPON,** maître de conférences à l'Université de Strasbourg, UMR 7354 DRES, co-directeur du Master 2 droit bancaire et financier
- *La disparition du LIBOR. 1969-2021,* par **Pierre de RAVEL d'ESCLAPON,** arbitre, avocat au barreau de New York
- *Conflits entre marque renommée ou notoire et marque ordinaire : de l'exclusion à la coexistence selon le nouveau droit des marques dans l'Union européenne,* par **Yves REBOUL,** professeur émérite de l'Université de Strasbourg, directeur général honoraire du CEIPI
- *Regard en demi-teinte sur les risques des fonds d'investissement en art,* par **Isabelle RIASSETTO,** professeur à l'Université du Luxembourg
- *Observations sur la nullité du contrat contraire à l'intérêt social,* par **Nicolas RONTCHEVSKY,** professeur à l'Université de Strasbourg
- *Le banquier de Strasbourg Guillaume Kornmann, un homme d'affaires,* par **Estelle ROTHWEILLER,** maître de conférences à l'Université de Strasbourg
- *L'innovation financière responsable et la gouvernance des produits,* par **Stéphane ROUSSEAU,** professeur titulaire de la Chaire en gouvernance et droit des affaires – Université de Montréal
- *La notion de « paradis » fiscal : propos impertinents,* par **Richard ROUTIER,** professeur agrégé des facultés de droit, ancien professeur à l'Université de Strasbourg
- *La transmission des entreprises en droit local alsacien-mosellan. Retour sur l'article 73 de la loi civile du 1er juin 1924,* par **Éric SANDER,** secrétaire général de l'Institut du Droit local alsacien-mosellan, maître de conférences associé à la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de l'Université de Strasbourg
- *Les liquidations d'une société,* par **Bernard SAINTOURENS,** professeur à l'Université de Bordeaux, Institut de recherche en droit des affaires et des contrats – IRDAP
- *L'actionnaire,* par **Dominique SCHMIDT,** agrégé des facultés de droit
- *Qu'est-ce qu'un fiscaliste ?,* par **Thierry SCHMITT,** ancien maître de conférences à l'Université de Strasbourg
- *Société de famille et familles de sociétés,* par **Pierre STORCK,** avocat au barreau de Strasbourg, chargé d'enseignement à l'Université de Strasbourg
- *Les « Autres FIA »,* par **Adrien TEHRANI,** professeur à l'Université de Montpellier
- *Le principe d'unité dans les groupes bancaires mutualistes : le cas du Crédit Mutuel,* par **Nicolas THÉRY,** président du Crédit Mutuel
- *Le prêt d'honneur dans le monde économique, outil de protection sociale ou instrument de crédit au XIXe siècle ?,* par **Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU,** professeur des universités, Université de Strasbourg, UMR 7354 Droit, Religion, Entreprise et Société
- *La réforme des articles 1833 et 1835 du Code civil par la loi PACTE. « Beaucoup de bruit pour rien » ?,* par **Quentin URBAN,** maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg
- *Procédures collectives : faut-il des règles différentes pour les sociétés et les entrepreneurs individuels ?,* par **Jean-Luc VALLENS,** magistrat honoraire à la cour d'appel de Colmar, ancien professeur associé à l'Université de Strasbourg


## Varia


- *Portrait-robot du pharmacien d'office 4.0,* par **Frédérique BERROD,** professeure à Sciences Po Strasbourg et **Jean-Yves PABST**, professeur à la Faculté de pharmacie de Strasbourg, membres du CEIE, EA 7307, FRU 6703
- *Du risque à l'amitié,* par **Chantal CUTAJAR,** maître de conférences à l'Université de Strasbourg, directrice du GRASCO et **Claude LIENHARD**, professeur émérite à l'Université de Haute-Alsace
- *Le fornicateur, la courge et l'Église. L'injure faite au juge en droit canonique du XIIe au début du XIIIe siècle,* par **Raphaël ECKERT,** professeur d'histoire du droit à l'Université de Strasbourg, UMR DRES 7354
- *Essai de déconstruction des présupposés attachés à l'actualisation jurisprudentielle,* par **Xavier HENRY,** professeur à la Faculté de droit de Nancy, Université de Lorraine
- *Le régime spécial de retraite des ministres des cultes statutaires en droit local alsacien-mosellan,* par **Francis MESSNER,** professeur conventionné à l'Université de Strasbourg, directeur de recherches émérite, CNRS
- *Revisiter le droit avec Yuval Noah Harari,* par **René de QUENAUDON,** professeur émérite de l'Université de Strasbourg


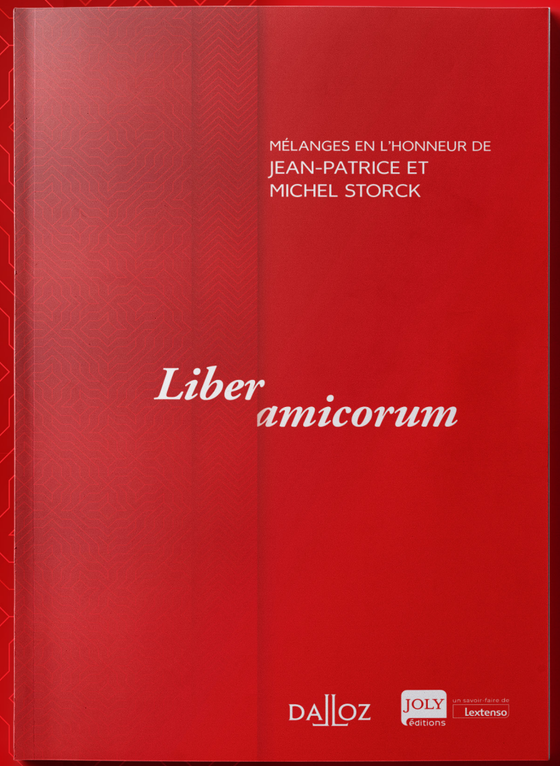

# *Liber amicorum*

Les professeurs Jean-Patrice et Michel Storck sont intimement liés à l'histoire de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de Strasbourg tout autant qu'à son avenir. Après y avoir effectué l'ensemble de leurs études, rédigé tous les deux une thèse sous la direction bienveillante du regretté professeur Danièle Huet-Weiller, ils y ont gravi ensemble les marches d'une belle carrière académique, formant des générations d'étudiants de tous horizons au droit des affaires. Avec la création du Centre du droit de l'entreprise, Michel Storck a œuvré à la réunion de générations d'enseignants-chercheurs autour de multiples projets scientifiques. Les professeurs Jean-Patrice et Michel Storck ont également résolument inscrit la Faculté dans son avenir, contribuant à la formation, puis à la direction, de diplômes d'excellence qui continuent de rayonner. Tandis que Jean-Patrice s'est inlassablement investi dans la promotion du DJCE, que sa double carrière de professeur et d'avocat a formidablement servi, Michel a créé et dirigé le DEA de droit des affaires, devenu ensuite le Master Droit bancaire et financier, où la gestion collective, un champ disciplinaire auquel il a contribué à donner ses lettres de noblesse, trouve sa pleine expression. Ces Mélanges écrits en leur honneur témoignent de l'amitié de leurs auteurs envers les dédicataires et de leur estime à l'endroit d'une œuvre consacrée au droit des affaires, qui n'a jamais cessé de conjuguer excellence scientifique, rigueur et pratique, au bénéfice de nombreux étudiants, praticiens et collègues.

## COMITÉ DE COORDINATION

- **Philippe SIMLER**
- **Nicolas RONTCHEVSKY**
- **Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE**
- **Thibault de RAVEL d'ESCLAPON**

DALLOZ
JOLY éditions un savoir-faire de lextenso

## CONTRIBUTIONS

### Droit civil


- *Propos sur un nouveau droit de la responsabilité civile – Nouveaux enjeux, nouveaux concepts,* par **Christophe ALBIGES,** professeur à l'Université de Montpellier
- *De quelques réflexions de droit international privé autour de l'assimilation des fautes contractuelles et délictuelles,* par **Jochen BAUERREIS,** maître de conférences à l'Université de Strasbourg, Honorarprofessor à l'Université de Freiburg i. Br. (Allemagne), avocat au barreau de Strasbourg et Rechtsanwalt au barreau de Freiburg i. Br. (Allemagne)
- *L'admission dans le Code civil de la réparabilité du préjudice écologique,* par **Marie-Pierre CAMPROUX-DUFFRÈNE,** professeure à l'Université de Strasbourg
- *Les paradoxes de la condition juridique des immeubles,* par **Philippe DELEBECQUE,** professeur à l'Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)
- *La réserve héréditaire, l'éternel débat… Libres propos,* par **Estelle NAUDIN,** professeur à la Faculté de droit de Strasbourg
- *Pour en finir avec le débat sur la nature juridique de la clause de ducroire,* par **Philippe SIMLER,** professeur émérite de l'Université de Strasbourg, doyen honoraire de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
- *La vulnérabilité au sein du couple,* par **Alice TISSERAND-MARTIN,** professeur à la Faculté de droit de Strasbourg
- *Vie et mort de l'obligation de sécurité,* par **Georges WIEDERKEHR,** professeur émérite de l'Université de Strasbourg, doyen honoraire de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
- *Regards critiques sur la règle d'interprétation du contrat d'adhésion et du contrat de gré à gré (article 1190 du Code civil),* par **Claude WITZ,** professeur émérite de l'Université de la Sarre


### Droit des affaires


- *Sur la faute source de responsabilité civile pour les associés,* par **Jean-François BARBIÈRI,** professeur des Universités, CDA (Toulouse – I) et CREOP (Limoges), avocat à la cour de Toulouse
- *L'Union bancaire, une œuvre inachevée,* par **François BARRIÈRE,** professeur à l'Université Lumière Lyon 2, codirecteur du master 2 droit et pratique des contrats
- *De la gouvernance à la conformité en passant par le contrôle du risque… et si la réponse se trouvait dans la culture éthique ?,* par **Julie BIRON,** professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
- *Fichage au FICP, obligations des banquiers et protection des victimes,* par **Thierry BONNEAU,** agrégé des facultés de droit, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)
- *Une révolution passée inaperçue : les nouvelles formes de protection de l'investisseur et du consommateur de produits bancaires,* par **François BOUCARD,** avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, docteur en droit, chargé d'enseignement à l'Université de Strasbourg
- *L'investisseur salarié,* par **Fabrice BUSSIÈRE,** docteur en droit, direction des affaires juridiques, Amundi Asset Management
- *La SA : un effondrement numérique, une place toujours éminente dans la politique législative,* par **Alain COURET,** professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- *La réglementation des groupes de sociétés dans la loi modèle européenne en droit des sociétés (European Model Company Act ou EMCA),* par **Pierre-Henri CONAC,** professeur à l'Université du Luxembourg
- *Les énoncés interprétatifs : un nouveau moyen de restructuration du droit commercial brésilien,* par **Iacyr DE AGUILAR VIEIRA,** ancien professeur à l'université fédérale de Viçosa, Brésil, avocat inscrit au barreau de Minas Gerais, Brésil, et **Gustavo CERQUEIRA**, agrégé des facultés de droit, professeur à l'Université de Nîmes
- *Les sociétés d'économie mixte locales : des sociétés commerciales hors du commerce ?,* par **Gabriel ECKERT,** professeur de droit public, directeur de l'Institut de recherches Carré de Malberg (UR 3399), ancien directeur de Sciences Po Strasbourg
- *Le banquier et le droit de la concurrence : retour sur une singulière exclusion,* par **Nicolas ÉRÉSÉO,** maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg
- *La mise à disposition gratuite d'un bien au travers d'une société,* par **Stéphane FAGOT,** notaire, chargé d'enseignement à l'Université de Strasbourg
- *À propos de la coopération du franchiseur : aide-toi et le ciel t'aidera ?,* par **Nicolas FERRIER,** professeur à l'Université de Montpellier, directeur du Master 2 Droit de la distribution et des contrats d'affaires
- *Les prêts syndiqués,* par **Christophe GODLEWSKI,** professeur des Universités, Université de Strasbourg (LaRGE)
- *L'encadrement juridique des conditions d'investissement des organismes de placement collectif (OPC),* par **Thierry GRANIER,** professeur à Aix Marseille Université (UR 4224)
- *L'usufruitier de droits sociaux : un acteur en quête de statut,* par **Nicolas KILGUS,** professeur à l'Université Clermont Auvergne (UCA-CMH, EA 4232)
- *Secret bancaire et droit à la preuve dans les litiges internationaux,* par **Caroline KLEINER,** professeur à l'Université de Paris (CEDAG EA 1516)
- *La responsabilité des États membres pour les violations du droit de l'Union par les autorités de contrôle bancaire : une lecture croisée des arrêts Paul et Kantarev,* par **Jean-Philippe KOVAR,** professeur de droit public à l'Université de Strasbourg, Institut de recherches Carré de Malberg (UR)
- *Quelques incertitudes de droit bancaire liées à la disparition du compte joint,* par **Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE,** maître de conférences HDR, Université de Strasbourg
- *Quel conseil d'administration pour le droit européen ?,* par **Benoit LECOURT,** professeur à l'Université Paris Nanterre
- *L'extraterritorialité pénale française appliquée aux sociétés commerciales,* par **Juliette LELIEUR,** professeure à l'Université de Strasbourg
- *La compliance : nouvel ordre moral ?,* par **Kevin MAGNIER-MERRAN,** maître de conférences à la Faculté de droit de Nancy, responsable de l'axe droit des affaires – Institut François Gény

# *Bon de souscription*

MÉLANGES EN L'HONNEUR DE
JEAN-PATRICE ET
MICHEL STORCK

## *Liber amicorum*

Ce bulletin est à retourner
aux Éditions DALLOZ – Hélène Hoch
31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris Cedex 14
ou par mail à melanges@dalloz.fr

**Prix de souscription jusqu'au 24 février 2021 : 89 € au lieu de 109 €**
**Date limite pour figurer parmi la liste des souscripteurs : 4 janvier 2021**

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom ..... Prénom .....

Qualités.....
(telles que vous souhaitez qu'elles apparaissent sur la liste des souscripteurs figurant en fin de volume)

Adresse de livraison .....
.....
CP ..... Ville .....

| | | | |
|---|---|---|---|
| 978-2-247-19731-6 | Liber amicorum<br>*Mélanges en l'honneur de Jean-Patrice et Michel Storck* | **Quantité** | **Total** € |
| | | Frais de port | 0,01 € |
| | | Montant total | € |

771301

Versement à l'ordre de DALLOZ par :

☐ Chèque bancaire joint ☐ Chèque postal joint

☐ Carte bancaire n° _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Expire à fin .... / ....

☐ Virement administratif sur facture

Signature

Date : .... / .... / ....